

Les chauves-souris de notre Parc

16

espèces de chauves-souris sur les 24 présentes en Champagne-Ardenne ont été recensées dans le Parc. La présence de ces espèces s'explique par la diversité de paysages et de milieux naturels (forêts, prairies, haies, zones humides, etc.).

La richesse du patrimoine historique bâti et la présence d'anciennes carrières leur offrent quantité de gîtes.



Le PETIT RHINOLOPHE

s'enveloppe dans ses ailes noires et reste suspendu au plafond de son gîte, comme le Grand rhinolophe. Son corps atteint 4,5 cm et son envergure 25 cm.

Certaines sont communes dans les villes et villages : Pipistrelle et Sérotinge communes.
D'autres sont rares : Rhinolophes (petit et grand), Barbastelle, Grand murin, Murin de Daubenton, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein, Murin à moustaches, Murin de Natterer, Noctules commune et de Leisler, Oreillard roux, Pipistrelles de Nathusius et de Kuhl



La Pipistrelle commune

est très présente dans les villages et les habitations. Elle peut élire domicile derrière les volets, dans des fissures, sous les tuiles. C'est la plus petite espèce : 4 cm de long pour 21 cm d'envergure. Une fissure de 1,5 cm de large lui suffit pour s'installer confortablement.

De vieilles idées à dé poussiérer...

Les chauves-souris sont inoffensives pour l'homme, pourtant elles sont encore victimes de fausses croyances.

Elles ne s'accrochent pas dans les cheveux !
Elles ne portent pas malheur !

Elles ne sucent pas le sang (sauf 3 espèces en Amérique latine qui se nourrissent du sang du bétail).
Elles ne construisent pas de nid et ne dégradent pas les matériaux de construction.



Oreillard

UN VÉRITABLE INSECTICIDE NATUREL !

Toutes les espèces de chauves-souris présentes en Champagne-Ardenne sont **insectivores**. Elles se nourrissent de nombreux insectes (notamment de moustiques) et d'araignées. Elles consomment plus du tiers de leur poids dans la nuit : soit **environ 3 000 insectes par nuit** pour une Pipistrelle commune.



Murins à oreilles échancrées

UNE VIE AU RYTHME DES SAISONS

EN AUTOMNE... L'accouplement

Les mâles s'accouplent successivement avec plusieurs femelles.

C'est également le moment de constituer leurs **réserves de graisse** pour la mauvaise saison qui s'annonce.

L'été... un seul petit par an et par femelle

Vers le mois de mai, les chauves-souris s'installent dans des lieux tranquilles et chauds (combles, greniers, granges, derrière les volets, arbres creux, anciens trous de pics, etc.).

Les femelles se regroupent en colonies pour la **mise bas et l'élevage des jeunes**. Les mâles, quant à eux, vivent isolés. Chaque femelle donne naissance à un seul petit et l'allaité pendant environ un mois jusqu'à ce qu'il sache voler. Seulement 30 à 40% des nouveau-nés survivront la première année !



L'Hiver... qui dort dîne

L'absence de nourriture durant l'hiver conduit les chauves-souris à économiser leur énergie. Pour cela, elles entrent en **hibernation**.

Elles se réfugient dans des lieux sombres à forte humidité et à température constante (entre 0 et 10°C). Les anciennes carrières souterraines, les ponts, les caves, les cavités des vieux arbres... offrent aux chauves-souris la tranquillité nécessaire au bon déroulement de leur hibernation.



Grand murin

Cinq espèces de murin fréquentent le territoire du Parc naturel régional.



Grand murin

DES MAINS AILÉES

Comme l'homme, les chauves-souris possèdent cinq doigts mais leurs mains se sont transformées en ailes. D'où leur nom scientifique de chiroptères (chiro, main, ptère, aile en grec).



UNE VIE ORIGINALE

Les chauves-souris sont les seuls **mammifères** capables de voler. Elles voient avec leurs oreilles et dorment la tête en bas ! Cette position ne leur demande aucun effort.

UN PETIT GABARIT

Selon les espèces, leur poids varie de 3 à 27 g et leur envergure de 18 à 43 cm.

LES CHAUVE-SOURIS EN VOIE DE DISPARITION

Les chauves-souris sont d'excellents **indicateurs de la qualité de notre environnement** et contribuent au maintien des équilibres naturels notamment en participant à la **régulation des populations d'insectes**.

Pourtant, la plupart des espèces de chauves-souris ont vu leurs populations régresser en Europe depuis les années 1950 pour de multiples raisons : **intensification agricole** (pesticides, augmentation de la surface agricole, arrachage des haies...), **disparition et modification des gîtes** d'hibernation et de reproduction... Les **destructions directes** (dérangement durant les périodes de mise bas et d'hibernation, collision routière ou avec les éoliennes) sont également responsables de la baisse des populations.

UN RADAR EMBARQUÉ

Pour se diriger et localiser leurs proies dans l'obscurité, les chauves-souris disposent d'un système de sonar biologique très performant. Elles émettent des ultrasons inaudibles pour l'homme. Quand ceux-ci rencontrent un obstacle, ils se réfléchissent avant d'être renvoyés aux oreilles. Les chauves-souris ne sont pas aveugles pour autant.

TOUTES PROTÉGÉES !

Toutes les espèces de chauves-souris sont **protégées en France**. Il est strictement interdit de les détruire, de les capturer et de les transporter vivantes ou mortes. L'état précaire des populations a justifié la mise en place d'un plan national d'actions. De nombreuses opérations (études, conservation, communication) sont déclinées en Champagne-Ardenne.